

Séance du 30 Décembre 1945

L'an mil neuf cents quarante-cinq, le trente Décembre à dix heures trente minutes, le Conseil Municipal régulièrement convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. J. Grand, Maire.

Présents: M. M. Dupot, Soubielle, le ^{me} Coste, Galan, Balthu, Dardine, Fourni, Fages, Carthony, Recurt, Maylin, Soubis, Kalazac, le ^{me} Seilhan, Fiooco, Adoue.

Absents: M. M. Bordes, Gouarni, J^e Blancet, Verdier

M. le Maire expose l'ordre du jour: Le contrat Sabat arrivant à expiration le 31 Décembre 1945, il s'agit de savoir qui assurera la distribution de l'eau en ville et quels seront ses pouvoirs.

M. K. Kalazac, Fourni & Fages se faisant les interprètes de la Commission des eaux qui avait tenu séance pour le même ordre du jour le 27 courant rappellent la genèse de l'affaire Sabat et exposent les raisons qui l'ont fait déclarer incompétente.

Une des principales est le retard apporté à la décision qui a été émise par la Commission.

Après discussions, M. M. Fourni & Dupot proposent que le service de distribution soit mis en adjudication selon un cahier des charges établi courant janvier dont la principale clause serait la remise d'un cautionnement par l'intéressé.

M. Fages émet une contre-proposition: La Ville devrait

assurer elle-même les charges de ce service. - En conséquence, un employé municipal serait chargé spécialement de l'élevation de l'eau jusqu'au réservoir. - Le relevé des compteurs et des quittances seraient effectués par la ville.

Cette contr. proposition est adoptée à main levée par 9 voix contre 7 voix; le 2^e avis s'étant abstenus.

M. Fages demande que la Commission se réunisse immédiatement afin de mettre au point cette nouvelle organisation.

M. Galazac, passant à un autre sujet, insiste pour l'achat d'une pompe actionnée par la turbine. - Le devis étant en notre possession, une demande urgente de subvention est à considérer mais aucune décision n'est apportée et la séance est levée.

Ont voté pour la régie: M^{lrs} Adoue, M^{lrs} Fiocco, M^{lrs} Dufrane, M. Galazac, Soubis, Maguin, Recurt, Carthier, Fages.

Ont voté pour l'adjudication: Dufor, Soubille, Balthie, Dandieu, Ferri, Galan, M^{lrs} Casti.

Se sont abstenus: Grand

[Signature]